



Le temps *des arts de la rue*

Après l'année de la danse et l'année du cirque, place aux arts de la rue, avec le lancement début 2005 d'un plan sur trois ans, Le Temps des arts de la rue, destiné à promouvoir un secteur novateur et multiforme, aujourd'hui en pleine croissance

Par Mireille Tabare

Le Poitou-Charentes fait figure de pionnier dans la mise en œuvre de ce temps fort, avec l'organisation, début septembre à Poitiers, de la première table ronde en région réunissant, autour du thème des arts de la rue, partenaires artistiques et institutionnels. Depuis une trentaine d'années, cette pratique populaire, issue de la tradition des bateleurs et forains, est en pleine renaissance. Le processus s'est amorcé après 1968, il est né de la volonté d'artistes de faire exploser les conventions de représentation du spectacle et de renouveler le genre, en sortant des salles – où le spectacle s'était confiné – pour aller à la rencontre de nouveaux publics. En formation réduite ou en bataillons, les artistes investissent la rue, se faufilent dans la trame urbaine, pour y distiller un propos libre, original, souvent décalé, parfois subversif. L'espace public devient la scène de leur représentation, le public lui-même en devient l'acteur. Comédiens, musiciens, danseurs, marionnettistes, circassiens, plasticiens... sous le vocable «arts de la rue» se croisent les disciplines les plus variées. De l'histoire de ces trente dernières années, quelques grandes compagnies émergent. Des compagnies d'intervention théâtrale – telles Royal de Luxe et ses machineries géantes, Ilotopie, Oposito, Transe Express, Générrik Vapeur, Délices Dada, le Phun, Kumulus – qui subver-

tissent le territoire urbain par des installations monumentales, des déambulations visuelles et sonores, ou des interventions ciblées, semant des graines de poésie, de fantaisie, tissant des liens nouveaux entre le lieu et ses habitants. La musique aussi est partout dans la rue, fanfares festives, groupes d'intervention musicale – Off, Décor Sonore, Métallovoice. On y trouve également des conteurs comme la famille Burattini, des plasticiens, des urbanistes tel le collectif Ici même, et bon nombre d'inclassables métissant les genres.

On recense aujourd'hui en France plus de 800 compagnies artistiques de rue, et leur nombre ne cesse de croître. Progressivement, des lieux de production de spectacles se sont implantés en régions. En 1983, à Marseille, est créé Lieux Publics¹, le premier Centre national de création des arts de la rue. La diffusion se structure. Les festivals fleurissent un peu partout, à Aurillac, Chalon-sur-Saône, Sotteville-lès-Rouen, témoignant de la vitalité de ce mode d'expression.

«Les arts de la rue ont trouvé en région un terrain assez fertile, mais il reste beaucoup à faire, explique Adrien Guillot, chargé de mission à l'Agence régionale du spectacle vivant. On compte en Poitou-Charentes 43 compagnies "cirque et arts de la rue", dont une vingtaine intervenant exclusivement dans l'espace public. Parmi celles-ci, une seule est conventionnée par l'Etat, la compagnie Carabosse, d'autres reçoivent une aide à la production artistique, les Vernisseurs, Zo Prod. Quelques lieux de production se sont ouverts, dont L'Avant-Scène Cognac, mais en nombre encore insuffisant. En ce qui concerne la formation, on ne trouve actuellement en région qu'un seul module d'enseignement, au Conservatoire de Cognac. De plus en plus nombreuses sont les collectivités en région qui font appel aux artistes de rue pour leurs manifestations culturelles. Nombre de festivals ont vu le jour, tout ou partie, dédiés à cette



Spectacle de la compagnie Carabosse dans le quartier des Gratte-Ciel à Villeurbanne.

pratique, comme le Festival au Château à Bouillé-Saint-Paul, Coup de chauffe à Cognac, Les Expressifs ou le Carnaval à Poitiers, Humour et Eau salée à Saint-Georges-de-Didonne.»

CARNET DE ROUTE

Les arts de la rue, en dépit de leur essor, de la richesse et de la diversité de leurs propositions, sont restés longtemps marginalisés, ignorés des institutions et peu subventionnés. Il aura fallu attendre les années 1990 pour voir poindre un début de reconnaissance, avec la mise en place, par le ministère de la Culture, d'un plan d'intervention pour soutenir les compagnies, la création, la diffusion. Un centre de ressources est créé, HorsLesMurs², pour accompagner le développement de ce secteur. Progressivement, le soutien de l'Etat se renforce. La profession se structure au sein de la Fédération des arts de la rue³.

Un nouveau cap est franchi, début 2005, avec le lancement du Temps des arts de la rue. *«Ce temps fort, voulu par la profession et s'étendant sur trois ans, a pour objectif de promouvoir et de structurer l'ensemble du secteur, par la consolidation des équipes de création, des lieux de production, des organismes de diffusion et de formation, précise Yves Deschamps, président du comité national de pilotage de ce plan. C'est un outil efficace de réflexion, de mobilisation*

collective, d'actions et d'échanges entre les différents partenaires, pour dessiner ensemble le futur des arts de la rue.» Six millions d'euros sur trois ans – soit 2 millions d'euros par an s'ajoutant au budget annuel actuel de 6,5 millions d'euros – seront consacrés à la mise en œuvre de ce programme. Cela passe par le soutien aux équipes artistiques : élargissement des conventionnements, meilleure sécurité d'emploi, aide aux jeunes compagnies. Six lieux de fabrication en France seront reconnus comme centres nationaux de production des arts de la rue, dont L'Avant-Scène – Théâtre de Cognac. Dotés de moyens et de missions spécifiques, ils offriront aux artistes des conditions de travail privilégiées. Une trentaine de lieux animés par les compagnies seront consolidés. A l'automne, sera posée la première pierre de la future Cité des arts de la rue⁴ à Marseille. Un système de formation avancée et itinérante⁵ (FAI AR) y sera notamment mis en place, dont plusieurs modules devraient circuler en région. Différentes pistes seront explorées pour élargir la diffusion à des nouveaux espaces et des publics différents : soutien aux festivals, mais aussi étalement des programmations sur l'année, notamment par l'intégration des arts de la rue dans les saisons des théâtres, les commandes publiques, les financements croisés avec les collectivités locales, et en favorisant les échanges au plan européen et international.

1. Lieux Publics : www.lieuxpublics.com
 2. HorsLesMurs : www.horslesmurs.asso.fr
 3. La Fédération : www.lefourneau.com/lafederation
 4. Apcar : apcar@lacitedesartsdelarue.net
 La Cité des Arts de la Rue - 225, avenue des Aygalades
 13015 Marseille
 Tél. 04 91 03 20 75
 5. FAI AR : www.faiar.org

En organisant la première table ronde du Temps des arts de la rue en région à l'initiative de l'Agence régionale du spectacle vivant, le Poitou-Charentes manifeste sa volonté de s'engager à fond dans la démarche de valorisation et de promotion de ce secteur. Au cours de cette réunion, la présidente de la Région, Ségolène Royal, a dévoilé le plan de financement associé à ce temps fort en Poitou-Charentes, soit une enveloppe de 900 000 € annuels, déclinée en trois volets : «100 000 € seront consacrés au développement d'actions de formation et de sensibilisation, dont une partie importante pour L'Avant-Scène Cognac, nouvelle-ment nommé en tant que Centre national de production des arts de la rue ; 500 000 € seront dédiés à la création. Nous allons lancer rapidement un appel à projets dans le domaine des arts de la rue. Six projets seront retenus, deux par département. Enfin, le volet "diffusion" sera crédité de 300 000 €, pour développer les festivals, mais aussi favoriser l'ouverture de la programmation à d'autres temps, d'autres lieux.»

Des interventions et des débats, ont émergé un certain nombre d'enjeux prioritaires. Avec, en premier lieu, la reconnaissance artistique de ces formes nouvelles d'intervention. «L'aspect démocratisation culturelle induit par la démarche d'aller à la rencontre des publics ne doit pas occulter le fait que la première vertu des arts de la rue, c'est leur qualité artistique, et l'aspect nova-

teur de leur travail, souligne Jean-Claude Van Dam, directeur régional des Affaires culturelles⁶. *Des qualités qui méritent d'être mieux connues et encouragées, par exemple par le développement de résidences de création, de la commande publique, de l'aide à l'écriture.* Comédiens, musiciens, danseurs, mais aussi plasticiens, vidéastes, architectes, urbanistes, les arts de la rue sont transdisciplinaires. «Tous ces artistes ont en commun d'avoir choisi la rue, la ville, comme terrain de leurs propositions artistiques, explique Stéphane Simonin, directeur de l'association HorsLesMurs. Or, bien souvent, ils s'ignorent. Contribuer à décroiser les arts de la rue, à créer des passerelles, favoriser les rencontres, les coopérations entre ces disciplines, c'est un autre enjeu majeur de ce plan. Il y a là une richesse, un potentiel énorme à explorer, d'où pourraient surgir des propositions innovantes, par exemple au niveau de l'aménagement urbain ou rural, de la signalétique, de la circulation piétonne, des espaces de rencontre, des jardins. Ce qui implique également de renforcer les échanges avec les partenaires culturels et institutionnels. Les arts de la rue interrogent un très grand nombre de domaines, par exemple l'habitat, l'urbanisme, la vie sociale. Sur toutes ces questions, ils portent leur regard d'artistes, un regard différent et libre, et peuvent apporter des réponses neuves.» ■

6. DRAC - Ministère de la Culture et de la Communication
Hôtel de Rochefort
102, Grand Rue
86000 Poitiers



Coup de Chauffe à Cognac en 2005.

L'ÉCOLE DES ARTS DE LA RUE

En l'an 2000, le ministère de la Culture confie à Michel Crespin, créateur de Lieux Publics, la mission de concevoir un projet d'école dédiée à l'enseignement supérieur des arts de la rue. Le projet est entré dans sa phase expérimentale avec l'ouverture, en avril 2005, de la FAI AR – formation avancée et itinérante des arts de la rue – dans le cadre de la Cité des arts de la rue, à Marseille. Cette formation, dirigée par Dominique Trichet, est organisée selon un concept d'école nomade, sur la base de partenariats étroits avec des structures d'enseignement, de création et de diffusion en France et en Europe. Le cursus d'études (18 mois) est ouvert aux jeunes artistes possédant déjà une formation supérieure dans un autre domaine artistique et aux artistes créateurs en activité.

AU-DELÀ DES FESTIVALS

Stéphane Simonin dirige depuis deux ans l'association HorsLesMurs, centre national de ressources des arts de la rue et du cirque. Cette structure assure les fonctions de pôle de documentation, d'édition, de structuration et de développement du secteur. Elle publie, tous les deux ans, le guide Goliath qui recense toutes les compagnies, les organisateurs, les lieux de diffusion.

«Longtemps enfermés dans l'étiquette "théâtre de rue", donc peu considérés et peu soutenus par les institutions théâtrales, méconnus des autres partenaires potentiels, les arts de la rue ont été contraints de développer leurs propres réseaux de diffusion. C'est ainsi que les festivals se sont multipliés, connaissant un succès toujours grandissant. Cela a permis à nombre de troupes de subsister, à de nouvelles compagnies de se créer. Mais la forme festivalière présente aussi

des inconvénients. Les arts de la rue, dans leur principe originel, jouaient sur l'effet de surprise, en s'imposant dans l'espace public quotidien, touchant des publics très divers. Ici, le festival convoque le public en un lieu et un temps donnés. De plus, les festivals, même s'ils sont ouverts à un public plus large que celui qui fréquente les salles de théâtre, ne s'adressent pas à l'ensemble de la population. Le public festivalier, composé essentiellement d'amateurs éclairés des arts de la rue, est en train de se formater. Plus grave encore, les spectacles eux-mêmes, créés souvent spécifiquement pour la forme festivalière, ont tendance à se formater. Contre ce risque de formatage, il importe d'imaginer, au-delà des festivals, d'autres modes de diffusion, plus ancrés dans la durée et la quotidienneté – programmer des saisons «arts de la rue», développer les résidences de diffusion – permettant aux artistes de créer et de se produire *in situ*, en prenant le temps de s'imprégner de la réalité du lieu.»